**Mes droits… nos droits – Réseau In-Terre-Actif**

***Animation d’une durée de 60 minutes***

***Public-cible : 3e cycle du primaire***

Objectifs de l’animation :

* Comprendre ce que sont les droits humains et les droits des enfants;
* Connaître la situation des droits humains et des droits des enfants autour du monde;
* Prendre conscience de l’impact du non-respect des droits humains et des droits des enfants;
* Connaître nos responsabilités en lien avec les droits humains et les droits des enfants.

Matériel nécessaire :

* 29 cartons plastifiés (voir Annexes 1 et 2)

*\*\*\* Prenez note que tout ce qui est surligné en bleu dans le plan d’animation correspond à des moments où un carton sera utilisé.*

* Matériel pour relever les défis (voir Annexe 3 + un casse-tête pour enfants)
* Diaporama « Les droits humains et les droits des enfants » - complémentaire

*\*\*\* Le diaporama contient l’équivalent de ce qui se retrouve sur les cartons plastifiés. Au fur et à mesure que différents cartons seront utilisés tout au long de l’animation, vous pourrez regarder les différentes diapositives afin que toute la classe puisse bien voir et saisir le contenu des cartons.*

**Diapo 1 -** *Dès l’arrivée des élèves ou de l’animatrice dans le local, répartissez les 30 cartons plastifiés entre les élèves de la classe. Leur expliquer que nous aurons besoin de ce matériel en temps et lieux au cours de l’animation.*

**Les droits humains (10 minutes)**

Au fil des siècles, des gens de tous les pays ont été maltraités et discriminés. Afin de réduire ces inégalités et ces injustices, les humains se sont donné les moyens de se protéger en reconnaissant et en regroupant leurs droits sous le nom des « droits de la personne », « droits humains » ou « droits de l’homme ». Les droits humains servent à protéger la **dignité** de tous les humains, peu importe leurs différentes caractéristiques.

Les droits humains régissent la manière dont nous vivons les uns avec les autres. Ils servent aussi de points de repère pour la conduite des relations entre les individus et les gouvernements, et pour la définition de leurs obligations mutuelles.

***Demandez aux élèves s’ils connaissent le nom de la déclaration qui réunit l’ensemble de tous les droits humains qui doivent être respectés et protégés dans le monde.*** *Demandez si quelqu’un dans la classe croit avoir en sa possession la réponse à cette question. Demandez à cet élève de la lire à voix haute pour le bénéfice de la classe.*

**Diapo 2 -** DUDH

La **« Déclaration universelle des droits de l’homme » (DUDH)**, document fondateur des droits de la personne, a été adoptée en 1948 par l’Organisation des Nations Unies (ONU).

*Demandez aux élèves s’ils croient avoir en leur possession des exemples de droits tirés de la DUDH[[1]](#footnote-1). Demandez à chacun d’eux de lire le droit et la brève définition qui l’accompagne à haute voix.*

**Diapo 3**

Article 1. Droit à l’égalité

Article 2. Droit à la non-discrimination

Article 3. Droit à la vie, à la liberté, à la sécurité

Article 5. Droit de ne pas être soumis à la torture ou à des traitements dégradants

Article 17. Droit à la propriété

Article 18. Droit à la liberté de pensée et de religion

Article 19. Droit à la liberté d’opinion et d’information

Article 24. Droit au repos et aux loisirs

Article 25. Droit à un niveau de vie suffisant

Article 26. Droit à l’éducation

*Demandez aux élèves s’ils connaissent la différence entre un « besoin » (un essentiel, un incontournable qu’on n’a pas le choix de combler) et un « désir » (une envie, un souhait). Demandez-leur ensuite, selon eux, sur quoi sont basés les droits humains : sur des besoins ou des désirs?*

Les droits humains sont fondés sur les besoins communs à TOUS les humains de la planète.Il y a deux catégories de besoins, et donc de droits, tout aussi importants l’une que l’autre. La première catégorie : les droits qui visent la (sur)vie, tels que les droits à l’eau potable et à la nourriture en quantité suffisante, aux soins médicaux, à un toit, à des vêtements… La deuxième catégorie : les droitspour visent à vie décente, le développement et l’épanouissement, tels que l’accès à l’éducation, à un travail décent, au repos et aux loisirs, etc. **Nous naissons tous avec les mêmes droits. Personne ne peut nous les enlever ni les supprimer, même si des personnes, des entreprises ou des gouvernements refusent de les reconnaître ou de les protéger.**

Même si la DUDH n’a pas officiellement force de loi, ses principes fondamentaux constituent un outil essentiel pour protéger chaque personne contre les injustices, la violence et les abus, et ils invitent au respect mutuel. Ils sont généralement inclus dans les lois internes des différents pays du monde, comme au Canada.

**Les droits des enfants**

***Demandez aux élèves s’ils connaissent le nom du traité international qui réunit l’ensemble de tous les droits spécifiques aux enfants qui doivent être respectés et protégés dans le monde.*** *Demandez si quelqu’un dans la classe croit avoir en sa possession la réponse à cette question. Demandez à cet élève de la lire à voix haute pour le bénéfice de la classe.*

**Diapo 4 -** CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L’ENFANT

Les enfants sont des humains à part entière, ils sont à la fois l'avenir et le présent de notre planète. Toutefois, ils sont plus fragiles que les adultes et ils ont, de ce fait, besoin d’une protection particulière. C’est ce qui a amené les dirigeants du monde à reconnaître que les enfants ont des droits spécifiques qu’il faut respecter et à les proclamer dans la **« Convention relative aux droits de l'enfant »[[2]](#footnote-2)**, adoptée par l’ONU en 1989.

*Posez la question suivante aux élèves : Croyez-vous que les droits de la personne et des enfants sont respectés à travers le monde? Au Canada?* ***Dans votre région? Demandez si quelqu’un dans la classe croit être en possession d’information à ce sujet. Invitez cet élève à donner quelques informations sur la carte qu’il a entre les mains (ex. : situation du Canada, comparaison entre le Nord et le Sud…).***

**Diapo 5 -** CARTE DES DROITS DES ENFANTS DANS LE MONDE

Malgré la proclamation de la Convention et sa ratification par la presque totalité des pays du globe, la situation de millions d’enfants du monde entier demeure difficile. Pensons, par exemple, aux enfants qui souffrent de pauvreté, de malnutrition, de maladies évitables ou de mauvais traitements. On peut trouver des enfants aux prises avec ces dures réalités aussi bien dans les pays industrialisés (Nord) que dans les pays en développement (Sud). Au Nord, les enjeux reliés aux droits des enfants font moins l’objet de préoccupations parce que bon nombre d’entre nous avons la chance de vivre dans l’abondance et le confort. Il n’en reste pas moins que tous les enfants du monde peuvent, un jour ou l’autre, être victimes du non-respect de leurs droits et avoir besoin qu’on se mobilise pour les faire respecter. Il est donc fondamental d’être sensibilisé aux injustices que subissent les enfants afin d’être en mesure de contribuer à améliorer la situation, au Nord comme au Sud.

*Demandez aux élèves si certains d’entre eux ont des images qui illustrent des différences entre le style de vie des enfants des pays du Nord et celui des enfants de pays du Sud… Chaque élève avec une image devra se lever, montrer l’image à la classe et décrire ce qu’il voit et faire des liens avec le(s) droit(s) qui, selon lui, est/sont bafoué(s).*

**Diapo 6 -** COMPARATIF ÉCOLE/TRAVAIL *🡪 Droit à l’éducation, droit à la sécurité, droit au repos et aux loisirs, droit à un niveau de vie suffisant…*

**Diapo 7 -** COMPARATIF GUERRE *🡪 Droit de vivre en paix, droit à la protection, droit à la sécurité…*

**Diapo 8 -** COMPARATIF MAISONS *🡪 Droit à la propriété, droit à un niveau de vie suffisant, droit à l’égalité…*

Nous allons maintenant aborder différents droits spécifiques aux enfants, en expliquant ce qu’ils sont, à quoi ils servent et les conséquences qu’engendre le fait de ne pas les respecter.

**Droit à la non-discrimination (15 minutes)**

*Demandez à l’élève qui a en sa possession la définition de ce droit (Article no2 : Droit à la non-discrimination) de la lire à haute voix pour le bénéfice du groupe. Demandez ensuite aux élèves si quelqu’un croit avoir en sa possession une image correspondant à ce droit. Demandez à cet élève de montrer son image à la classe et, si possible, de la commenter.*

NOM ET DÉFINITION NON-DISCRIMINATION (Article no2)

**Diapo 9 -** IMAGE NON-DISCRIMINATION

L’idée derrière ces concepts de droit est bien simple : toutes les personnes devraient être traitées de la même manière.

Le droit à la non-discriminationsignifie que chaque être humain a le droit d’exercer ses droits fondamentaux indépendamment de sa race, de sa couleur, de son sexe, de sa langue, de sa religion, de ses opinions, de ses origines, de sa culture, de sa situation économique, de son orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique. La discrimination, c’est diviser les personnes entre différentes catégories et leur refuser l’égalité à cause de ces différences. C’est agir injustementavec une personne parce qu’elle est différente.

*Demandez aux élèves si l’un d’entre eux à la réponse à la question suivante : « Sur quelle base peut-on être porté à discriminer les gens qui sont différents de nous? »*

**Diapo 10 -** PRÉJUGÉS

La discrimination prend souvent appui sur des **préjugés**.

*Demandez à cet élève, puis au reste de la classe : Savez-vous ce qu’est qu’un préjugé?*

Un préjugé est une idée préconçue que l’on a sur quelqu’un ou sur quelque chose ; on est certain que c’est vrai alors qu’on ne l’a pas vérifié. On juge à l’avance avant de connaître. Malheureusement, les préjugés peuvent influencer les attitudes et comportements des personnes qui les portent. Certains préjugés peuvent concerner : l’origine (couleur de la peau, religion, langue, coutumes…), l’apparence (traits physiques, habillement…), les classes sociales (emploi, revenus…), les « marginalisés » (sans-abris, handicapés…)

Encore aujourd'hui, de nombreux cas de discrimination sont observés partout sur la planète. Même au Canada, où la discrimination est pourtant interdite par le Charte. Voici quelques exemples réels où le droit à la non-discrimination a été bafoué au Québec[[3]](#footnote-3) :

Âge : Une serveuse a été renvoyée par les propriétaires du restaurant en raison de son âge et parce qu’elle ne correspondait plus à l’image « jeune » de l’entreprise.

Orientation sexuelle : Un propriétaire d’immeuble a refusé de louer un appartement à un homme en raison de son orientation sexuelle. Il lui a indiqué qu’il ne louait pas aux « tapettes ».

### Le droit à la protection

*Demandez à l’élève qui a en sa possession la définition de ce droit (Article no5 : Droit de ne pas être soumis à la torture ou à des traitements dégradants) de la lire à haute voix pour le bénéfice du groupe. Demandez ensuite aux élèves si quelqu’un croit avoir en sa possession une image correspondant à ce droit. Demandez à cet élève de montrer son image à la classe et, si possible, de la commenter.*

NOM ET DÉFINITION PROTECTION (Article no5)

**Diapo 11 -** IMAGE PROTECTION

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne. Pourtant, encore aujourd’hui, plusieurs individus sont confrontés à des guerres, à de l’exploitation sexuelle, au trafic humain, à la torture, à l’exploitation par le travail, etc.

Les différentes formes d’exploitation que les enfants peuvent subir :

**Exploitation par le travail :** Dans certains pays, les enfants sont appelés à travailler dans des conditions extrêmement dangereuses. Par exemple, dans les usines, les enfants doivent souvent utiliser des machines ou des matières dangereuses, sans toutefois avoir l’équipement de protection ou la formation nécessaire pour le faire. Ils peuvent également travailler de 10 à 12 heures par jour, ce qui les empêche d’aller à l’école. De plus, dans les plantations de cacao, de café, de canne à sucre ou de fruits, pour ne nommer que ces exemples, les enfants travailleurs subissent les conséquences d’une forte utilisation depesticides et d’insecticides, ce qui peut leur faire développer de nombreuses maladies à moyen terme.

*Demandez aux élèves si quelqu’un parmi eux aurait une information pertinente à partager sur le travail des enfants.*

**Diapo 12 -** STATISTIQUE PROTECTION

Selon l’Organisation internationale du travail (OIT), 168 millions d’enfants dans le monde doivent travailler, dont 85 millions dans des conditions dangereuses.[[4]](#footnote-4)

**Exploitation domestique :** En Haïti, l’exploitation de jeunes filles est un phénomène très répandu On y dénombre plus de 200 000 *restaveks*, ces jeunes esclaves qui travaillent pour des familles fortunées leur promettant faussement de payer leurs frais de scolarisation. Ces fillettes, parfois âgées d’à peine 5 ans, sont souvent victimes de violence physique et psychologique[[5]](#footnote-5).

**Droits à un niveau de vie suffisant**

*Demandez à l’élève qui a en sa possession la définition de ce droit (Article no25 : Droit à un niveau de vie suffisant) de la lire à haute voix pour le bénéfice du groupe. Demandez ensuite aux élèves si quelqu’un croit avoir en sa possession une image correspondant à ce droit. Demandez à cet élève de montrer son image à la classe et, si possible, de la commenter.*

NOM ET DÉFINITION VIE DÉCENTE (Article no25)

**Diapo 13 -** IMAGE VIE DÉCENTE

Le droit à un niveau de vie décent renvoie au maintien de conditions de vie dépassant la simple subsistance : un toit au-dessus de sa tête, des vêtements adéquats, une nourriture saine et en quantité suffisante, de l’eau potable facilement accessible, un minimum de soins de santé, etc. Tout être humain doit bénéficier d’une qualité de vie lui permettant de grandir et de se développer sur tous les plans.

*Demandez aux élèves : Selon vous, la majorité de la population mondiale vit-elle dans des conditions décentes? La situation du Canada est-elle représentative de celle du reste du monde ou plutôt privilégiée par rapport à d’autres pays?*

Il est vrai que les conditions de vie au Canada sont considérées comme étant bien au-delà de la simple décence : on parle plutôt généralement de (sur)abondance et de grand confort matériel. Malgré tout, la situation n’est pas rose pour tous.

*Demandez aux élèves si quelqu’un parmi eux aurait une information pertinente à partager sur la situation des enfants canadiens.*

**Diapo 14 -** STATISTIQUE NIVEAU DE VIE DÉCENT

On estime qu’environ 19 % des enfants y vivent en situation de pauvreté. Ce chiffre atteint 40 % chez les enfants issus de communautés autochtones[[6]](#footnote-6).

**Droits à l’éducation**

*Demandez à l’élève qui a en sa possession la définition de ce droit (Article no26 : Droit à l’éducation) de la lire à haute voix pour le bénéfice du groupe. Demandez ensuite aux élèves si quelqu’un croit avoir en sa possession une image correspondant à ce droit. Demandez à cet élève de montrer son image à la classe et, si possible, de la commenter.*

NOM ET DÉFINITION ÉDUCATION (Article no26)

**Diapo 15 -** IMAGE ÉDUCATION

*Demandez aux élèves de nommer les raisons pour lesquelles ils croient (ou non) que l’école est importante. Éléments de réponse possibles : pour se faire des amis, pour apprendre des langues, pour apprendre à lire et écrire, pour apprendre à se comporter et à trouver sa place dans un groupe, pour vivre et s’habituer à une forme d’autorité différente de la maison, pour développer ses talents, pour savoir ce qu’on veut faire plus tard, pour être confronté à différentes opinions et façons de réfléchir…*

Le droit à l’éducation est indispensable pour devenir des citoyens à part entière. L’éducation ne permet pas seulement d’accumuler des connaissances, elle vise aussi à faire en sorte que chacun puisse s’épanouir et se développer. Grâce à l’école, nous pouvons en apprendre davantage sur notre histoire, sur les valeurs de notre société et sur ce qui se passe sur la planète. Nous pouvons aussi y développer un esprit critique par rapport au monde qui nous entoure et y acquérir les connaissances nécessaires pour forger notre propre opinion et mieux comprendre les décisions qui sont prises dans notre environnement.

*Demandez aux élèves si quelqu’un parmi eux aurait une information pertinente à partager sur le droit à l’éducation dans le monde.*

**Diapo 16 -** STATISTIQUE ÉDUCATION

On compte à l’heure actuelle sur la planète 57 millions d’enfants qui ne vont pas à l’école[[7]](#footnote-7), dont 31 millions de filles[[8]](#footnote-8). Pour ceux-ci, le fait de ne pouvoir aller à l’école peut constituer un obstacle important. Lorsqu’on ne maîtrise pas la lecture et l’écriture, par exemple, il est difficile de se renseigner sur les sujets qui nous concernent ou nous intéressent ou, plus tard, de se trouver un emploi. De plus, comment défendre nos droits face aux injustices si l’on n’est pas en mesure de bien comprendre l’information qui nous est transmise ou d’utiliser les technologies comme Internet?

**Mise en situation (15 minutes)**

Maintenant que nous connaissons un peu mieux nos droits, nous allons vivre une petite mise en situation. Peut-être que sur le coup, vous ne comprendrez pas quel est le lien de cette activité avec les droits humains… mais réfléchissez à ce que vous allez vivre et observez aussi ce que les autres vivront autour de vous. L’activité ne dure que quelques minutes ; nous reviendrons sur les objectifs de l’activité lorsqu’elle sera terminée.

Consignes : la classe doit se diviser en 4 équipes d’au moins 3 élèves. (Pour favoriser la rapidité, l’animatrice peut elle-même former les équipes en regroupant les élèves qui sont déjà les uns à côté des autres). Chaque équipe aura quelques minutes (de 3 à 5, à la discrétion de l’animatrice, selon le temps disponible) pour relever un petit défi (voir Annexe 3), mais aura également des contraintes à respecter.

Équipe 1 : Vous devrez assembler un casse-tête. Votre contrainte : la moitié des membres de l’équipe aura l’interdiction d’utiliser ses mains, et l’autre moitié aura l’interdiction d’utiliser ses yeux.

Équipe 2 : Vous devrez compléter les espaces vides dans une dictée trouée. Votre contrainte : vous n’aurez droit à aucune information sur le sujet du texte.

Équipe 3 : Vous devrez déchiffrer le contenu d’un texte. Votre contrainte : le texte est écrit en espagnol.

Équipe 4 : Vous devrez trouver les 12 différences entre deux dessins qui vous seront remis. Votre contrainte : vous n’avez pas de contrainte, faites seulement du mieux que vous pouvez!

(Si jamais les élèves sont trop nombreux pour les regrouper en seulement 4 équipes, sachez qu’il est possible d’attribuer les défis #2 et #3 à plus d’une équipe en même temps.)

**Retour sur la mise en situation**

*Demandez aux élèves comment ils ont vécu l’activité, les sentiments qu’ils ont ressentis lorsqu’ils ont tenté de relever leur défi, ce qu’ils ont ressenti en sachant qu’une équipe n’avait aucune contrainte à respecter… Éléments de réponse possibles : Défis impossibles à relever parce qu’il leur manquait des « outils », décourageant et démotivant quand on sait dès le départ qu’on ne pourra pas réussir, fierté s’ils ont réussi malgré la contrainte qui leur était imposée, injustice de voir que tous n’avaient pas les mêmes contraintes (certains plus ou moins difficiles que d’autres), etc.*

*Demandez aux élèves s’ils sont en mesure de faire un parallèle entre les défis qu’ils ont eu à relever et le thème des droits des enfants abordé au cours de l’animation…*

L’idée derrière cette mise en situation était bien simple : vous faire vivre pendant un tout petit instant une situation où l’un de vos droits était brimé. Lorsque nos droits ne sont pas respectés, il est très difficile d’accomplir nos tâches, de se réaliser, de vivre notre quotidien sans rencontrer de problèmes ou d’obstacles. Même si nous savons que nous possédons de nombreuses aptitudes et qualités, le fait que nos droits soient violés nous empêche de cheminer librement et d’utiliser notre plein potentiel.

Certains droits de la Convention relative aux droits de l’enfant n’ont pas été respectés lors de la mise en situation. Par exemple :

* Équipe 1 🡪 Les droits des enfants handicapés : Les enfants handicapés doivent bénéficier de support, de soins spéciaux et de traitements adaptés pour pouvoir développer un maximum d’autonomie. Si, par exemple, les membres de cette équipe avaient pu compter sur une personne supplémentaire pour assembler les morceaux selon leurs indications, ou s’ils avaient eu un défi mieux adapté à leur « condition physique », ils auraient pu très bien réussir malgré leur « handicap ».
* Équipe 2 🡪 Le droit à l’information : Les enfants ont le droit de recevoir les informations qui leur sont pertinentes, utiles et qui favorisent leurs connaissances et leur développement. Le texte que les membres de cette équipe avaient à compléter était loin d’être complexe. Seulement, sans aucune information supplémentaire pour les orienter, il leur était impossible de comprendre le thème, qui était l’arrivée d’un petit chiot dans une nouvelle famille, et d’ajouter les mots manquants sans faire d’erreur. *Si le temps le permet, vous pouvez lire le texte au complet (voir Annexe 3)*
* Équipe 3 🡪 Le droit à l’éducation : Les enfants ont le droit d’apprendre et de pouvoir fréquenter un établissement primaire, où ils peuvent apprendre à lire et à écrire pour mieux comprendre et participer au monde qui les entoure. (Ils ont aussi droit de recevoir les informations qui les concernent dans une langue qu’ils comprennent.) Le défi que cette équipe a eu à réaliser s’apparente à une tentative de déchiffrer un texte lorsqu’on n’a jamais appris à lire : on voit une suite de symboles qui n’ont pas de sens pour nous, on n’a aucun repère pour nous donner des indices et nous permettre à comprendre… on est complètement impuissants, à moins que quelqu’un nous aide ou nous enseigne la lecture. Comment arriver à fonctionner au quotidien (école, emploi, etc.) sans ces connaissances? *Si le temps le permet, vous pouvez lire le texte au complet (voir Annexe 3)*
* Équipe 4 🡪 Aucun droit n’a été brimé. Pour les membres de cette équipe, le défi était relativement facile à réaliser. Les défis de toutes les autres équipes aussi auraient été très simples, si aucune contrainte ne leur avait été imposée. Cela ne signifie pas pour autant que les membres de cette équipe ont obtenu un score de 100% et qu’ils n’ont fait aucune erreur. Toutefois, lorsqu’aucun de nos droits n’est brimé, il est beaucoup facile de s’épanouir, de relever des défis et de vivre une vie la plus « normale », confortable, sécuritaire et agréable possible. Nous partons « en avance » sur ceux dont les droits ne sont pas respectés, même s’ils sont des humains avec autant de potentiel et de capacité que nous.

Le non-respect des droits des enfants est une injustice très grave pour ceux qui le vivent au quotidien, qui compromet à la fois leur présent et leur futur.

### Les droits sont la responsabilité de tous! (10 minutes)

Le respect des droits s’accompagnent inévitablement de responsabilités. Celles-ci nous permettent de vivre ensemble et de veiller au respect des droits de chacun. Si on évite de prendre nos responsabilités, on risque de compromettre le respect de nos propres droits ou de ceux des autres. Les droits et les responsabilités viennent toujours ensemble : il est impossible de les dissocier, sinon les deux perdent leurs sens et leurs raisons d’être.

Nous allons maintenant tenter de déterminer quelles sont nos responsabilités par rapport aux droits qui ont été abordés dans le cadre de l’animation d’aujourd’hui.

*Demandez aux élèves si quelqu’un croit avoir en sa possession la responsabilité reliée au droit à l’égalité et à la non-discrimination.*

**Diapo 17 -** RESPONSABILITÉ NON-DISCRIMINATION

Le droit à l’égalité et à la non-discrimination s’accompagne de la responsabilité de traiter les gens avec gentillesse, respect et équité.

*Demandez aux élèves si quelqu’un croit avoir en sa possession la responsabilité reliée au droit à la protection.*

**Diapo 18 -** RESPONSABILITÉ PROTECTION

Le droit à la protection s’accompagne de la responsabilité de ne pas faire subir de mauvais traitements aux autres, intentionnellement ou non, et de ne pas mettre leur sécurité en péril. Cela est aussi vrai pour sa propre personne : il faut prendre des précautions et être vigilants pour ne pas se mettre en danger et éviter les situations risquées ou les personnes malintentionnées.

*Demandez aux élèves si quelqu’un croit avoir en sa possession la responsabilité reliée au droit à un niveau de vie décent.*

**Diapo 19 -** RESPONSABILITÉ NIVEAU DE VIE DÉCENT

Le droit à un niveau de vie décent s’accompagne de la responsabilité de prendre soin de ce que nous possédons et de ne pas gaspiller : limiter sa consommation d’eau, ne pas gaspiller la nourriture, prendre soin de ses vêtements, entretenir et garder sa maison propre, etc.

*Demandez aux élèves si quelqu’un croit avoir en sa possession la responsabilité reliée au droit à l’éducation.*

**Diapo 20 -** RESPONSABILITÉ ÉDUCATION

Le droit à l’éducation s’accompagne de la responsabilité d’être attentif en classe, de respecter son enseignant(e), de faire ses devoirs et de bien étudier, de mettre les efforts pour bien intégrer la matière, etc.

### Les droits de l’homme et des enfants ne seront respectés que si les individus, les enfants, les adultes, les parents, gouvernements, les Nations Unies, les entreprises, les organisations et la société en général se sentent concernés par ce qui les entoure et qu’ils s’engagent concrètement pour le respect de ces droits. Par exemple : il incombe aux gouvernements de prendre des mesures pour protéger les individus contre toutes formes d’injustice basée sur la discrimination. Il revient toutefois aux citoyens de promouvoir et, surtout, de mettre en pratique les valeurs d’ouverture, d’égalité, d’acceptation et de respect.

**Comment protéger, promouvoir et faire respecter les droits humains et des enfants au quotidien?**

Depuis des millénaires, des femmes et des hommes courageux ont œuvré à défendre les droits humains pour ceux et celles dont les droits étaient bafoués. Peut-être vous est-il même déjà arrivé, un jour, de défendre des droits sans même vous en rendre compte? Par exemple : en participant à une activité de ou de solidarité avec les personnes démunies de votre communauté (collecte de denrées, bénévolat, manifestation…).

Les droits humains se retrouvent partout, font partie intégrante de notre vie quotidienne et de chacune des luttes menées pour un monde meilleur, rempli de justice et de respect envers les autres et l'environnement. En somme, les droits humains constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Il est d’ailleurs possible d’agir de façon simple, concrète et efficace pour devenir un ambassadeur des droits humains et faire bouger les choses autour de soi :

**- Concevoir une charte des droits et des responsabilités pour la classe :** Une piste d’action pertinente à explorer est celle de la conception d’une charte des droits devant être respectés en classe. Les élèves peuvent cibler les droits qui leur tiennent le plus à cœur dans leur contexte scolaire. Ensuite, seuls ou en équipe, ils rédigeront des articles exprimant clairement les droits qui devront désormais être respectés, avec les responsabilités qui les accompagnent. Ensemble, vous pouvez même déterminer quelles seront les sanctions à imposer à ceux et celles qui auront franchi les limites établies par la charte en bafouant l’un ou l’autre de ses droits.

**- Formation sur les droits humains :** Un petit comité pourrait être mis sur pied afin de former les élèves plus en profondeur sur les droits humains et/ou des enfants.Ceux-ci pourraient par la suite devenir des formateurs sur le contenu de la DUDH et de la « Convention relative aux droits de l’enfant » auprès des autres élèves de l’école, mais aussi mener une campagne d’affichage sur les droits humains dans leur milieu (école, service de garde, communauté, etc.).

**- Si l'histoire m'était racontée :** Organisez une activité au cours des laquelle les élèves pourraient échanger avec des personnes âgées au sujet de leur expérience personnelle en termes de droits humains, pour savoir comment la situation au Québec ou ailleurs a évolué depuis les dernières décennies. Ces témoignages pourraient même être publiés ou servir d’inspiration pour un projet de rédaction, d’art plastique ou d’art dramatique.

**- Dénoncer les injustices ou les abus :** Si vous croyez qu’un enfant est maltraité, abusé ou négligé, n’hésitez surtout pas à en parler à la personne concernée, ou encore à un adulte de confiance : parent, enseignant, directeur, psychologue, policier, etc. Vous pouvez également le signaler au Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) de votre région. Si nous refusons de regarder, d’entendre et de parler, nous nous faisons malheureusement complices maladroits d’actes intolérables.

***Demandez aux élèves : Selon vous, que voulait dire Gandhi lorsqu’il a prononcé la phrase suivante : « Sois le changement que tu veux voir dans le monde »? Invitez les élèves à réfléchir sur le fait que si les droits humains et les droits des enfants leur tiennent à cœur, ils doivent commencer par les respecter eux-mêmes dans leur propre quotidien… et si tout le monde fait la même chose, un réel changement au niveau mondial est possible!***

**Conclusion**

*Pour conclure, vérifiez si les élèves ont intégré les connaissances sur les droits humains qui leur ont été transmises en leur posant quelques questions :*

* *Quels sont les droits que vous avez appris à connaître et à comprendre?*
* *Selon vous, pourquoi est-il important de défendre les droits humains?*
* *Croyez-vous qu’il est important que des documents internationaux comme la Déclaration universelle des droits de l’homme ou la Convention relative aux droits de l’enfant existent, soient signés et ratifiés par le plus de pays possible? Croyez-vous que cela peut faire la différence dans la vie de ceux dont les droits sont bafoués?*

*Demandez aux élèves : À la suite de tout ce dont nous avons discuté aujourd’hui, quelqu’un croit-il avoir le mot de la fin en sa possession?*

**Diapo 21 - LES DROITS DES ENFANTS, ÇA CONCERNE TOUT LE MONDE!**

1. <http://www.un.org/fr/documents/udhr/> [↑](#footnote-ref-1)
2. <http://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx> [↑](#footnote-ref-2)
3. <http://www.cdpdj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/motifs/Pages/age.aspx> [↑](#footnote-ref-3)
4. <http://www.un.org/fr/events/childlabourday/background.shtml> [↑](#footnote-ref-4)
5. <http://www.lapresse.ca/international/amerique-latine/201512/12/01-4930573-haiti-plus-de-200-000-enfants-exploites-comme-domestiques.php> [↑](#footnote-ref-5)
6. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/11/24/007-enfants-canada-pauvrete-rapport-campagne-2000-autochtones.shtml> [↑](#footnote-ref-6)
7. <http://unicef.ca/fr/discover-fr/article/education> [↑](#footnote-ref-7)
8. <http://www.unicef.ca/fr/press-release/l%E2%80%99unicef-se-rejouit-du-nouveau-soutien-canadien-visant-a-ameliorer-l%E2%80%99approvisionnement> [↑](#footnote-ref-8)